

## Les trois fondements Cours n°5

Toutes les louanges reviennent à Allah, nous Le louons et demandons Son aide et nous cherchons refuge auprès de Lui contre nos propres maux et contre nos mauvaises actions ; celui qu'Allah guide personne ne peut l'égarer et celui qu'Allah égare, personne ne peut le guider.

J'atteste qu'il n'y a de divinité adorée avec vérité qu'Allah, Lui Seul : Il n'a aucun associé, et j'atteste que Moḥammad (صَلَّى اللهُ عَلَيْهِ وَسَلَّمَ) est Son serviteur et Son Messager.

Allah dit (ce dont la traduction du sens est) :

**« Ô les croyants ! Craignez Allah comme Il doit être craint. Et ne mourez qu'en pleine soumission ».**

[Âli 'Imrân, 102]

Allah dit (ce dont la traduction du sens est) :

**« Ô Hommes ! Craignez votre Seigneur qui vous a créés d'un seul être, et a créé de celui-ci son épouse, et qui de ces deux-là a fait répandre (sur la terre) beaucoup d'hommes et de femmes. Craignez Allah au Nom duquel vous vous implorez les uns les autres, et craignez Allah de rompre les liens du sang. Certes Allah vous observe parfaitement ».**

[An-Nisâ, 1]

Allah dit (ce dont la traduction du sens est) :

**« Ô vous qui croyez ! Craignez Allah et parlez avec droiture, afin qu'Il améliore vos actions et vous pardonne vos péchés. Quiconque obéit à Allah et à Son Messager obtient certes une grande réussite ».**

[Al-Aḥzâb, 70-71]

Ensuite :

La meilleure parole est la parole d'Allah et la meilleure guidée est la guidée de Moḥammad (صَلَّى اللهُ عَلَيْهِ وَسَلَّمَ). Les pires choses sont celles qui sont inventées (dans la religion), et toutes les choses inventées (dans la religion), sont des innovations (religieuses), et toutes les innovations (religieuses) sont des égarements, et tous les égarements sont en Enfer.

Ceci étant dit :

Et pour preuve de cela, la parole d'Allah Le Très-Haut (dont la traduction du sens est) : « **Par le Temps ! L'Homme est certes, en perdition, sauf ceux qui croient et accomplissent les bonnes œuvres, s'enjoignent mutuellement la vérité et s'enjoignent mutuellement l'endurance** ». {Al-'Aṣr, 1-3}.

---

**SUITE DE L'EXPLICATION :**

La foi en Allah n'est possible qu'avec la science qui est la connaissance d'Allah.

**“et accomplissent les bonnes œuvres”** : C'est-à-dire qui accomplissent les bonnes œuvres en termes d'œuvres obligatoires et recommandées et donc ils ont occupé leur temps par des œuvres vertueuses, par ce qui leur est bénéfique dans leur religion et dans leur vie mondaine car même dans les œuvres de la vie mondaine il y a des œuvres dans lesquelles il y a du bien et il y a une récompense si l'intention est de s'en aider à l'obéissance à Allah. Qu'en est-il alors des œuvres de l'Au-Delà ?! Ce qui importe, c'est que tu ne perdes pas de temps mais au contraire que tu l'utilises à quelque chose qui t'est bénéfique et utile.

**“s'enjoignent mutuellement la vérité”** : Ils ordonnent le convenable et interdisent le blâmable et appellent à Allah Le Très-Haut et enseignent la science bénéfique et diffusent la science islamique et le bien aux gens et deviennent des prédicateurs qui appellent à Allah Le Très-Haut.

**“et s'enjoignent mutuellement l'endurance”** : Ils endurent ce qu'ils subissent. Aṣ-Ṣabr (la patience) dans son sens linguistique c'est al-ḥabs : se retenir et donc ce qui est entendu ici c'est de retenir son âme pour obéir à Allah.

La patience est de trois types :

1. Retenir son âme (patienter) en obéissant à Allah
2. Retenir son âme (patienter) en ne commettant pas les interdits d'Allah
3. Retenir son âme (patienter) quant aux événements prédestinés par Allah
  - Le premier : Retenir son âme (patienter) en obéissant à Allah : Car l'âme veut la fainéantise et veut la relaxation et donc il est obligatoire à la personne de la faire patienter dans l'obéissance à Allah et la prière et le jeûne et dans le combat sur le Sentier d'Allah et ce même si l'âme n'aime pas ces choses. Il doit donc faire patienter son âme et la retenir dans l'obéissance à Allah.
  - Le deuxième : Retenir son âme (patienter) en ne commettant pas les interdits d'Allah : L'âme veut les interdits et les désirs et ne penche que vers eux. Il donc obligatoire à la personne de l'attacher et de la retenir afin de ne pas commettre ces interdits et ceci requiert de la patience. Il

n'est pas facile d'empêcher l'âme quant aux désirs illicites. Celui qui n'a pas de patience (de retenue), son âme prendra le dessus et penchera vers les interdits.

- Le troisième : Retenir son âme quant aux événements douloureux prédestinés par Allah : les calamités qui touchent la personne en termes de décès d'un proche ou de perte d'argent ou de maladie qui touchent une personne. Il est obligatoire de patienter quant à ce qu'Allah a prédestiné et décrété. On ne peut ni s'impatienter ni être mécontent mais au contraire il est obligatoire de retenir sa langue et de ne pas se lamenter ni se mécontenter. Il faut retenir l'âme d'être impatiente et retenir les membres de frapper les joues et de déchirer les poches. Voici donc la patience quant aux malheurs et calamités. Quant aux défauts, là il ne faut pas patienter mais au contraire il faut s'en repentir à Allah et fuir de ces défauts. Quant aux malheurs où tu n'as aucune volonté et aucun choix, ils viennent d'Allah Le Très-Haut et Il te les a prédestinés afin de t'éprouver et de te tester ou par châtiment en raison de péchés que tu as commis comme dans la parole d'Allah Le Très-Haut (dont la traduction du sens est) : « **Tout malheur qui vous atteint est dû à ce que vos mains ont acquis. Et Il pardonne beaucoup** ». [Ach-Chourâ, 30]. Donc, lorsque le musulman est touché par une calamité dans sa propre personne ou son argent ou son enfant ou son proche ou l'un de ses frères musulmans, il lui est obligatoire de patienter et d'espérer la récompense auprès d'Allah Le Très-Haut. Allah Le Très-Haut dit (ce dont la traduction du sens est) : « **qui disent, quand un malheur les atteint : « Certes nous sommes à Allah, et c'est à Lui que nous retournerons. Ceux-là reçoivent des bénédictions de leur Seigneur, ainsi que la miséricorde ; et ceux-là sont les biens guidés** ». [Al-Baqarah, 156-157]. Voilà donc la patience. Fait partie de cela : La patience quant aux torts subis dans l'appel à l'Allah Le Très-Haut, ceci fait partie de la patience. Tu te dois donc de patienter quant à ce que tu endures comme torts dans la voie du bien et ne pas te détourner de faire le bien car certains veulent faire le bien mais lorsqu'ils font face à quelque chose qu'ils n'aiment pas, ils disent : "Il ne m'est pas obligatoire de rentrer dans ce genre d'affaires" puis ils délaissent l'enseignement s'ils sont enseignants et ils délaissent l'appel à Allah et ils délaissent le

sermon du vendredi s'ils sont des orateurs lors du sermon du vendredi et ils arrêtent de guider la prière et ils délaissent le fait d'ordonner le convenable et d'interdire le blâmable ; ceux-là n'ont pas patienté quant à ce qu'ils subissent comme torts. Si tu es fautif, il t'est obligatoire de revenir à la vérité et à ce qui est juste mais si tu es sur la vérité et n'es pas fautif, alors il t'est obligatoire de patienter et d'espérer la récompense auprès d'Allah. Pense que ceci est le Sentier d'Allah Le Très-Haut et que tu es récompensé quant à cela et rappelle-toi ce qui est arrivé aux Prophètes -que les Eloges d'Allah et Ses Salutations soient sur eux- en termes de préjudices subis et comment ils ont patienté et ont combattu dans le Sentier d'Allah jusqu'à ce qu'Allah Le Très-Haut leur accorde la victoire.



Ach-Châfi'î -qu'Allah lui fasse miséricorde- dit : « **Si Allah n'avait fait descendre comme preuve à Sa Création que cette sourate <sup>[1]</sup>, elle leur aurait suffi** ».

---

**EXPLICATION :**

Sa parole : "Ach-Châfi'î" : C'est l'imam Moḥammad bin Idrîs Ach-Châfi'î, sa filiation de son grand-père dont le nom était Châfi' quatre générations avant. Il était de Qouraïch, de Banou Al-Mouṭṭalib. Il est décédé en l'an 204 de l'Hégire et il est l'un des quatre imams <sup>[2]</sup>. Il a dit cette parole car Allah a clarifié dans cette sourate les causes du malheur et les causes de la félicité.

Les causes de la félicité sont que l'individu se pare de ces quatre caractéristiques : la science, la mise en pratique, la prédication et la patience dans le Sentier d'Allah Le Très-Haut et donc la preuve venant d'Allah a été dressée aux gens par cette sourate. Allah leur dit : Je vous ai clarifié les causes de la félicité dans cette sourate courte et concise.

Tout le Coran ainsi que la Sounnah détaillent ces quatre affaires mais cette sourate a, elle, clarifié les causes de la félicité en général et donc par cela la preuve a été dressée à la Création et le reste des textes du Coran et de la Sounnah détaillent et expliquent ces quatre affaires.

Le sens de la parole d'Ach-Châfi'î n'est pas que cette sourate suffit aux gens si Allah n'avait pas fait descendre d'autre sourate mais plutôt qu'elle a dressé la preuve aux gens car Allah y a clarifié les causes de la félicité et les causes du malheur et donc personne ne pourra dire le Jour de la Résurrection : Je ne connaissais pas les causes de la félicité et je ne connaissais pas les causes du malheur alors qu'il lisait cette sourate courte et concise.

---

<sup>1</sup> N.d.t: Sourate Al-'Asr.

<sup>2</sup> N.d.t: Aḥmad, Mâlik, Ach-Châfi'î, Abou Ḥanîfah.

Al-Boukhârî -qu'Allah lui fasse miséricorde- dit : « Chapitre de la science avant la parole et l'action. Et la preuve de cela est la parole d'Allah (dont la traduction du sens est) : « **Sache donc qu'en vérité il n'y a point de divinité à part Allah et implore le pardon pour ton péché** »<sup>3</sup>. **Il commença donc par la science avant la parole et l'action** ».

---

**EXPLICATION :**

Al-Boukhârî c'est l'imam Moḥammad bin Ismâ'îl bni Ibrâhîm Al-Boukhârî en lien avec Al-Boukhârâ qui est une région de l'Est. Il était l'imam des Gens du Hadîth et une montagne de mémorisation -qu'Allah lui fasse miséricorde- l'auteur de l'Authentique qui est le livre le plus authentique après le Livre d'Allah.

Sa parole : "la science avant la parole et l'action" car l'action n'est bénéfique que si elle est basée sur une science. Quant à l'action basée sur l'ignorance, cela n'est pas utile à celui qui la fait mais de plus ce sera pour lui un malheur et un égarement le Jour de la Résurrection et donc il est obligatoire de faire passer l'apprentissage de la science avant l'action.

Sa parole : "Et la preuve est" : C'est-à-dire la preuve du titre de ce chapitre est la parole d'Allah (dont la traduction du sens est) : « **Sache donc qu'en vérité il n'y a point de divinité à part Allah et implore le pardon pour ton péché** ». **Il commença donc par la science avant la parole et l'action** ». Car Il a commencé ici (dans ce verset) par la science.

La parole d'Allah (dont la traduction du sens est) : «**et implore le pardon pour ton péché** » : Ceci est la mise en pratique. Il a donc commencé, Exalté soit-Il, par la science avant l'action car la mise en pratique si c'est basé sur l'ignorance, cela n'est pas bénéfique à la personne. On doit donc commencer par la science puis mettre en pratique ce qu'on a appris. Voilà donc la base.

---

<sup>3</sup> Sourate Moḥammad v.19.